Restauration Scolaire

Mode d'emploi
Infos pratiques
Tarifs

Année scolaire 2014 / 2015

LA ROCHELLE
Mairie de La Rochelle

Restauration Scolaire

Mode d'emploi - Infos pratiques

L'inscription est à renouveler tous les ans, à chaque début d'année scolaire.

Où inscrire votre/vos enfant(s) ?

Un seul lieu : le **service des Restaurants scolaires** de la Ville de La Rochelle.
Il est situé à l'**ancienne école maternelle Lafond**, 21 avenue du Champ de Mars.
Vous pouvez vous présenter **du lundi au vendredi** de 8h30 à 16h30 **en continu.**
Tél. 05 46 51 50 13 / 05 46 51 51 30 / 05 46 51 14 06

Quels sont les documents à fournir ?

- **Bulletins de salaire** des parents des 3 derniers mois ou dernière notification pôle emploi, indemnités journalières
- **Attestation** de paiement des **allocations familiales** (Internet ou identifiants CAF)
- **Pension alimentaire** ou jugement de séparation si cette dernière n'apparaît pas sur l'avis d'imposition
- **Dernier avis d'imposition**

Ne pas faire de photocopies.
Les originaux vous seront remis immédiatement.

A défaut de présentation de tous les documents, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Comment sont calculés les tarifs ?

Les tarifs sont fonction de vos **revenus**.
Votre **quotient familial** sera **calculé par le service** afin de déterminer votre tarif de repas (voir tableau dernière page).

Tout changement de situation sera pris en compte en cours d'année, dès la fourniture des justificatifs, après 3 mois consécutifs.

Restauration Scolaire

Comment gérer mon compte-famille ?

Suite à cette inscription, un compte-famille sera ouvert.
À tout moment vous pourrez le consulter grâce à un mot de passe et à un code qui protègent la confidentialité du contenu sur : http://restaurants.ecoles.larochelle.fr

Comment payer mes repas ?

- **Par voie électronique, sur Internet**

Paiement sécurisé par carte bancaire sur votre espace famille à l'adresse suivante : http://restaurants.ecoles.larochelle.fr

- **Par chèque bancaire ou postal**

A l'ordre du « Régisseur des Restaurants scolaires »
A adresser au Service des Restaurants Scolaires - BP 1541
17086 La Rochelle Cedex 2

- **Par carte bancaire** ou **en espèces**

Au Service des Restaurants scolaires, ancienne école maternelle Lafond du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30,
ou dans les mairies annexes (Mireuil, Laleu, Villeneuve-les-Salines)

Aucune facture ne sera envoyée pendant l'année scolaire.

Mon enfant souffre d'une allergie ou d'une intolérance alimentaire, comment faire ?

Prenez contact avec le médecin scolaire au centre médico-scolaire, afin qu'un **Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)** soit établi :

lundi et vendredi au 05 46 27 15 19
mardi et jeudi au 05 46 42 47 01

Ce document est indispensable pour que votre enfant soit accueilli au Restaurant scolaire.

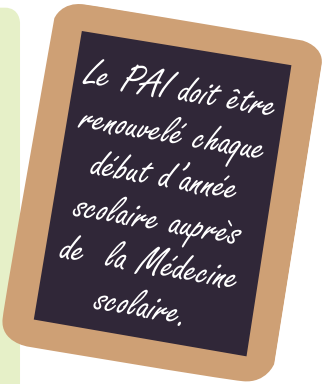

Restauration Scolaire

Tarifs du 1er septembre 2014 au 28 août 2015

Prix du repas	Quotient familial	Participation Ville de La Rochelle		Participation des familles				Série
ENFANTS ROCHELAIS								
€		%	€	%	repas	péri-repas	Total	
8,40	Jusqu'à 285 €	100,0	8,40	0,0	0,00 €	0,10 €	0,10 €	Série W
8,40	de 286 € à 350 €	88,3	7,42	11,7	0,98 €	0,10 €	1,08 €	Série B
8,40	de 351 € à 400 €	83,1	6,98	16,9	1,42 €	0,15 €	1,57 €	Série C
8,40	de 401 € à 500 €	68,5	5,75	31,5	2,65 €	0,15 €	2,80 €	Série D
8,40	de 501 € à 600 €	63,1	5,30	36,9	3,10 €	0,15 €	3,25 €	Série E
8,40	de 601 € à 800 €	61,3	5,15	38,7	3,25 €	0,15 €	3,40 €	Série F
8,40	de 801 € à 1100 €	58,3	4,90	41,7	3,50 €	0,15 €	3,65 €	Série G
8,40	de 1101 € à 1500 €	54,8	4,60	45,2	3,80 €	0,15 €	3,95 €	Série H
8,40	supérieur à 1501 €	42,9	3,60	57,1	4,80 €	0,15 €	4,95 €	Série I

Enfants présentant une intolérance alimentaire (PAI) avec fourniture d'un panier repas par la famille :
- Tarifs déterminés en fonction des tranches de quotients familiaux pour les séries W, B et C
- Tarif unique à 2,15 € pour les quotients supérieurs à 400 € (série L) compris 0,15 € de péri-repas

ENFANTS COMMUNES EXTERIEURES					
	Tarif journalier	4,80 €	0,15 €	4,95 €	Série K

Enfants présentant une intolérance alimentaire (PAI) avec un panier repas fourni par la famille : 3,00 € (Série M) compris 0,15 € de péri-repas

Service des restaurants scolaires - Ville de La Rochelle

B.P. 1541 - 17086 La Rochelle Cedex 2
Tél. 05 46 51 51 51 - Fax : 05 46 51 51 99
www.larochelle.fr
restaurants.scolaires@ville-larochelle.fr